

**Bulletin d'adhésion à
l'Union Syndicale de la
Psychiatrie**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

Adhère à l'U.S.P.

200 €

100 € (1^{ère} adhésion)

300 € (adhésion de soutien)

ARGUMENT

50 ans après, qu'avons-nous fait du secteur ?

Nous, psychiatres de secteur, dans nos pratiques, sommes-nous sortis de la référence à l'hôpital pour nous ancrer dans la communauté ?

Reste-t-il assez de l'esprit de secteur de l'époque pour résister à la technocratie du territoire et de la stratification des lieux de soins, ignorante des liens du soin ?

Allons-nous devoir abandonner la sectorisation comme programme politique, au profit de territoires définis comme lieu de gestion de collections d'individus en mouvement et non plus de collectifs humains avec des droits acquis historiquement construits.

Renseignements sur le congrès :

- **au siège de l'U.S.P.**
52 rue de Gallieni 92240 Malakoff
Tél. : 01 46 57 85 85
Fax : 01 46 57 08 60
Mail : uspsy@free.fr
- **contacts pendant le congrès uniquement :**
Marie Napoli 06 85 59 61 95
et Anne Michel 06 80 73 14 39

**25^{ème} Congrès annuel
de
l'Union Syndicale
de la Psychiatrie**

PARIS
19, 20 et 21 mars 2010

Faim de Secteur
mars 1960 – mars 2010

Lieu du congrès :

Cité Saint-Martin
salle Van Gogh
4 rue de l'Arsenal
75004 PARIS

Métro : Bastille ou Sully Morland

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatries en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP est membre de l'Union Syndicale de la Médecine
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SPF, le SNPP, le SUP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de la Confédération des Praticiens Hospitaliers, fondée en 2005, pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, et de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 € et en 2007 Fragments II : 10 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE

Depuis le début des années 90, l'association scientifique de l'U. S. P. *Pratiques de la Folie* propose une réflexion et anime un débat public sur les enjeux des pratiques que suscite la folie dans notre société, à partir de la conviction que la folie n'est pas une question close, quelles que soient les promesses ambiguës de la modernité. *Pratiques de la Folie* est ouverte à toute personne intéressée par son questionnement.

Séminaire 2009/10 : Singulier/Collectif

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.

PROGRAMME

Vendredi 19 mars

- 9 heures à 12 heures

- rapport d'activité
- rapport moral
- rapport de trésorerie

- 14 heures à 17 heures

Evolution de nos métiers – notion de professionnalité

20 h 30 Débat :

« Les obligations de soins :
quelles pratiques, quels risques ? »

à l'AGECA, 177 rue de Charonne 75011 Paris

sont invités des syndicats et des associations

Samedi 20 mars

- 9 heures à 12 heures

Evolution sécuritaire et secteur.

14 heures 30 à 17 heures 30

Débat ouvert sur le thème « Le secteur et ses pratiques » avec deux interventions :

- Franck Chaumon (PLF) : « Santé mentale positive » et politique néo-libérale
- Paul Bretecher : Histoire du secteur.

Dimanche 21 mars

10 heures à 13 heures

- Vote des motions
- Elections au Conseil National

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Paris

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 120 € (L'inscription au congrès comprend les prix des repas du midi pour vendredi et samedi).

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)